



**Union paysanne**  
C.P. 515, succursale Bureau Chef  
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7B8  
Tél. (450) 230 5046  
paysanne@unionpaysanne.com

## 40 ans de monopole syndical...ça se fête!

**30 mai 2012, St-Hyacinthe.** Le monopole syndical de l'Union des producteurs agricoles fête aujourd'hui ses 40 ans. Probablement que personne n'organisera de réception, mais c'est en effet le 30 mai 1972 qu'une loi força tous les chefs d'entreprises agricoles du Québec à payer une cotisation obligatoire à l'UPA.

Si certains disent que dans le contexte de l'époque la chose était envisageable, peu de personnes nient désormais que ce même monopole en plus d'être antidémocratique freine tout simplement le développement de l'agriculture au Québec. Le rapport Pronovost est éloquent à ce sujet.

Les plus petites fermes, l'agriculture biologique, les créneaux et les agriculteurs en régions sont littéralement prises dans un carcan créé par les systèmes mis en place par l'UPA et qui servent de plus en plus à nourrir une structure administrative.

Par exemple, peu de gens savent que l'UPA et ses Fédérations prélèvent annuellement plus de 140 millions de dollars dans les poches des agriculteurs seulement afin de faire fonctionner son système de mise en marché collective. Ses fameux prélevés n'ont fait qu'augmenter depuis 10 ans, afin de soutenir une structure de plus en plus lourde et une Confédération déficitaire.

Pourtant, le problème de base est relativement simple. **La loi de 1972 a imposé un régime basé sur le droit ouvrier.... à des chefs d'entreprises** et notre agriculture s'en reflète. Elle est de moins en moins entrepreneuriale et de plus en plus passive face aux problèmes....c'est le patron (UPA) qui s'en occupe.

- notre agriculture tarde à se diversifier,
- les fermes disparaissent plus vite qu'ailleurs au Canada,
- les agriculteurs québécois sont 2 fois plus endettés qu'en Ontario et 3 fois plus qu'aux États-Unis
- le gouvernement a épongé une dette de plus de 1 milliard à la Financière agricole
- Nous subventionnons toujours une agriculture industrielle qui fonctionne à perte en plus de laisser des impacts environnementaux considérables.
- les agriculteurs récalcitrants sont poursuivis par l'UPA et ses Fédérations pratiquement toutes les semaines devant la Régie des marchés agricoles

L'Union paysanne se bâte depuis 10 ans afin de rétablir un réel droit d'association tel que garanti par les chartes et qui fait toujours défaut pour les agriculteurs d'ici, mais son réel combat se situe d'abord dans la réorientation du modèle agricole afin qu'il se mette réellement au service des agriculteurs et de la population.

Après avoir rencontré des centaines de députés tous largement en faveur de la fin du monopole syndical de l'UPA, le gouvernement libéral actuel tarde à rétablir la démocratie en agriculture par simple calcul politique. Pendant ce temps, la plupart des prédictions de l'Union paysanne se sont avérées justes. Hécatombe dans le porc, perte financière pour le gouvernement, recul de l'agriculture dans les régions, impasse pour les jeunes, recul de la part de marché mondial dans le sirop d'érable, échec de Colbex-Levinoff, etc.

Il est plus que temps pour le gouvernement de traiter les agriculteurs comme des adultes et de leur redonner une vraie liberté d'association. Pour l'instant... Joyeux 40 ans de monopole.

**Pour information :**

Benoit Girouard  
Président Union paysanne  
450-495-1910

Maxime Laplante  
Vice-président  
418-926-2473